Nº 80 — 18e Année

RÉDACTION :
ROUBAIX, 62, rue des Fabricants (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 14

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

Mercredi 21 Mars [illegible]

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . [illegible]
RÉCLAMES . . . . [illegible]
FAITS DIVERS . . . [illegible]
LOCALES . . . . [illegible]

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, [illegible] 20, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : Nº 1670 | A TOURCOING : Nº [illegible]
A LILLE : Nº 37

LA GRÈVE DES MINEURS

Bagarres à Lens. — Les Membres du Syndicat sont frappés par les Anarchistes. — Broudchoux arrêté

LES FAITS DU JOUR

— La Conférence d'Algésiras. — L'Allemagne serait enfin décidée à adopter le projet de police franco-espagnol.

— Les officiers félons de Saint-Servan ont été mis en non-activité par retrait d'emploi.

— Un vicaire de Saint-Nicolas du Port (Meurthe-et-Moselle), a, au cours d'une manifestation, blessé grièvement un jeune homme d'un coup de revolver.

— Mathieu, l'auteur de l'assassinat de la rue Saint-Maur, à Paris, a passé des aveux complets.

CLÉMENCEAU

M. Clémenceau fut toujours un combatif et un audacieux. A la jeunesse de ma génération, il apparaissait surtout sous la figure du duelliste foudroyant qui avait, à point nommé d'avance, brisé le bras d'un commandant du conseil de guerre, et devant qui tremblait Cassagnac.

Sa dernière rencontre avec Déroulède est restée célèbre, et depuis lors, assure-t-on, M. Clémenceau a décidé de ne plus se battre.

La physionomie de l'homme, son allure, la vivacité de son regard, sa parole nerveuse et tranchante, et jusqu'à la légère inclinaison de son chapeau, répondent bien à ce caractère ardent et batailleur que l'âge a pu atténuer sans complètement le refroidir.

La vie tout entière de M. Clémenceau n'a été qu'une longue série de luttes, luttes personnelles et politiques, toujours vives, souvent âpres et pénibles.

On l'avait surnommé le démolisseur des ministères, et ce titre n'est probablement pas pour plaire plus qu'il ne faut, aujourd'hui, à l'homme d'Etat mûri et assagi.

Du moins, si des fautes politiques peuvent lui être reprochées, a-t-il le droit de dire qu'il est resté toujours fidèle à ses idées et à son Parti, qu'il revint vite de son erreur vis-à-vis du général Boulanger, et qu'il ne fut pas moins ardent alors à le combattre qu'il l'avait été auparavant à le soutenir ; puis, que dans la dernière crise traversée par notre pays, il marqua, au premier rang, et avec une valeur admirée, sa place parmi les défenseurs de la Justice et de la Vérité.

Des vicissitudes privées, des revers électoraux de M. Clémenceau, je ne veux rien dire, sinon qu'il sut montrer, à travers ces épreuves, une énergie, une volonté, ne renouveau de vigueur intellectuelle et de puissance de travail qui révélèrent un homme d'une trempe exceptionnelle.

⁂

Alors que tant de nos jeunes hommes politiques sont arrivés au pouvoir vers la trentaine — M. Waldeck-Rousseau et M. Barthou à trente-quatre ans — M. Clémenceau, qui refusa la présidence du Conseil au moment des affaires Wilson, a dû attendre l'au delà de la soixantaine pour participer à l'exercice du gouvernement.

Et, pour tard qu'il soit venu, il a voulu que son avènement fût immédiatement marqué par un « esprit nouveau ».

Longtemps, le député d'extrême-gauche s'était associé aux récriminations contre l'intervention de l'armée dans les grèves : qu'allait faire le ministre de l'Intérieur ?

Avec sa résolution habituelle, M. Clémenceau partit pour Arras. Il alla voir non seulement M. Basly et les membres du « vieux syndicat », mais encore il s'en fut seul, sans escorte, accompagné uniquement du « bon papa » Rodière, au local du nouveau syndicat, au milieu des « bervéistes » de Broutchoux.

Grand émoi, non seulement dans le monde conservateur et patronal, dont le « geste » de M. Clémenceau déroute toutes les idées reçues, mais encore parmi les « baslystes », tout déconcertés, et dont le ressentiment contre le ministre de l'Intérieur va d'autant plus s'aggraver que M. Jaurès lui-même commence à les lâcher et faire des avances à Broutchoux.

C'était bien la peine, pour MM. Basly et Lamendin, d'adhérer au Parti socialiste unifié et de se livrer, à propos de la catastrophe, à des démonstrations excessives.

Ce Broutchoux est donc bien terrible !

⁂

L'audace de M. Clémenceau lui a réussi. Il a parlé aux chefs du nouveau syndicat et ceux-ci l'ont écouté et approuvé. Il a harangué les quinze cents mineurs réunis et ceux-ci l'ont applaudi.

Il est vrai que le ministre de l'Intérieur a eu cette chance que Broutchoux était absent. Si le grand chef syndicaliste eût été présent, qui sait si les choses n'auraient pas pris une autre tournure.

Aux explications échangées, aux accords intervenus, on ne peut que donner son assentiment. Les syndicalistes libertaires eux-mêmes ont accepté l'infraction indiquée par M. Clémenceau à la règle de non-intervention de l'armée dans les grèves.

Liberté du travail respectée ; ordre assuré ; tout cela est parfait. Et certainement, des deux côtés, gouvernement et syndicat, on est animé d'excellentes intentions.

Si, comme il faut l'espérer, la grève est de courte durée, tout ira bien. Mais si elle se prolonge, qui peut répondre des entraînements des foules surexcitées, surtout sous le coup d'une émotion terrible, et dont les privations attiseront encore les colères !

De tout le langage de M. Clémenceau à la Maison du Peuple à Lens, il n'y a pas un mot à reprendre. Son geste a été beau, ses paroles excellentes.

Encore faut-il que notre crâne et éloquent ministre de l'Intérieur ne perde pas de vue cette maxime bien connue et souvent invoquée : que gouverner c'est prévoir.

GEORGES ROBERT.

La Politique

Comme on le verra dans notre compte rendu du Conseil des ministres d'hier matin, le gouvernement a pris quelques mesures nécessitées par l'attitude des officiers réactionnaires qui oublient des devoirs de la discipline, font cause commune, à l'occasion des inventaires, avec les agitateurs politiques.

En premier lieu, il a mis en disponibilité, par retrait d'emploi, les trois officiers de Saint-Servan, condamnés lundi à des peines dérisoires, d'ailleurs annulées par l'application de la loi de sursis.

Il est bien certain que la place de ces messieurs ne pouvait être désormais au milieu des simples soldats, à qui l'on recommande l'obéissance passive, muette, aveugle, à tous les ordres de leurs supérieurs. Quel exemple serait pour eux l'espèce d'impunité accordée à des chefs se permettant de discuter les lois, de les apprécier et de les fouler aux pieds, sous prétexte qu'elles ne sont pas conformes à leurs aspirations personnelles.

La décision du Conseil des ministres sera donc approuvée unanimement. Seuls les cléricaux s'élèveront contre elle. C'est ce qui en rehaussera le mérite.

D'autre part, le ministre de la guerre a donné connaissance aux autres membres du cabinet de la circulaire qu'il vient d'adresser aux commandants de corps d'armée, en vue de prévenir le renouvellement des incidents qui se sont produits le 23 février dernier, à St-Servan.

A l'avenir, quand les autorités civiles se trouveront dans la nécessité d'avoir recours à l'autorité militaire, elles devront adresser leurs réquisitions à l'autorité militaire supérieure, qui devra en assurer l'exécution sous sa responsabilité.

De cette manière, nous cesserons de nous trouver en face de ces arguties hypocrites, au moyen desquelles, avec une habileté montrant bien que la Congrégation a mis dans l'armée une bonne part de son esprit, on prétendait se soustraire à des obligations légales.

L'intérêt même de l'armée, son intérêt primordial, veut qu'on en finisse avec ces tendances à la révolte, à l'indiscipline, à l'insubordination. Nous n'en sommes plus aux grands jours de la Convention, mais ce n'est pas une raison pour que les officiers français se permettent d'agir ainsi que des factieux.

Il est probable que les instructions de M. Etienne porteront leurs fruits, mais, si elles ne suffisent pas, qu'aucun acte énergique ne paraisse trop excessif au gouvernement.

HENRY JACOT.

APRÈS LA CATASTROPHE

LA GRÈVE DES MINEURS

Les Exploits Anarchistes à Lens

La journée de mardi. — Soixante mille grévistes. — Bagarres à Lens. — Anarchistes contre socialistes. — Broudchoux est arrêté. — Les chefs du syndicat sont violemment frappés. — Les concessions des compagnies repoussées. — Un manifeste aux mineurs

LA GRÈVE

Plus de 60.000 grévistes

Dans le Pas-de-Calais et dans le Nord, le nombre des grévistes est supérieur, depuis mardi, à soixante mille hommes. Heureusement le calme continue à régner partout, sauf à Lens où l'anarchiste Broutchoux et son groupe ont occasionné des bagarres.

Voici les renseignements qui nous sont arrivés de nos divers correspondants.

Dans le Pas-de-Calais

LA NUIT

Lens, 20 mars.

Autant la nuit de dimanche à lundi avait été mouvementée, autant celle de lundi à mardi a été calme, surtout dans les concessions où le chômage est déjà complet et où il continue à l'être, après la descente du mardi matin, c'est-à-dire dans les concessions d'Ostricourt, de Lens, de Meurchin, de Courrières, de Nœux, de Dourges, de Carvin, de Liévin, de Béthune et de Drocourt.

Les grévistes ont porté leurs efforts sur les concessions de Marles et de Bruay, cernant les puits et se postant aux abords des passages à niveau pour empêcher les mineurs de prendre place dans les trains ouvriers.

La tentative de débauchage a réussi dans la concession de Marles, où mardi matin le chômage est complet, ce qui augmente de 4.000 environ le nombre des grévistes.

Dans la concession de Bruay, où la résistance a été très vive, on compte moitié de chômeurs aux fosses 1 et 4, et un tiers au travail à celle numéro 5. Quant aux ouvriers du puits numéro 1, ils sont tous en grève.

Incidents à Bruay et Hénin

Des bandes de grévistes ont parcouru les cités ouvrières de la Compagnie de Bruay, enfonçant les portes des maisons de mineurs et contraignant ceux-ci à se lever pour se joindre à leurs patrouilles.

A Hénin-Liétard, les ouvriers des fours à coke n'ont pu prendre le travail et un mineur qui persistait à vouloir passer pour se rendre à la fosse numéro 2, a été violemment frappé à coups de bâton.

LA JOURNÉE

LA SITUATION

50.876 grévistes

Le total des grévistes dans le Pas-de-Calais est de 50.876 ; il n'y a donc plus que 3.000 ouvriers au travail. Les grévistes se répartissent par Compagnies de la façon suivante :

Lens, 9.869 ; Courrières, 6.500 ; Drocourt, 2.032 ; Dourges, 2.600 ; Meurchin, 1.400 ; Carvin, 9[illegible] ; Ostricourt, 1.343 ; Liévin, 5.506 ; Béthune, 5.102 ; Nœux, 4.890 ; Bruay, 420 ; Marles, 4.304.

Dans les petites compagnies, où l'on continue à travailler, le chiffre des ouvriers est de : Ferfay, 637 ; Fléchinelle, 657 ; La Clarence, 288.

Le service d'ordre

Le général Jacquelot de Boisrouvray a terminé l'organisation du service de préservation des mines avec le contingent de 2.500 hommes dont il dispose. Les détachements de troupes, suivant les prescriptions ministérielles, ont dû gagner nuitamment les carreaux des fosses où ils sont cantonnés. Des trains les ont amenés directement jusque-là, de façon qu'ils n'ont pas eu à traverser les corons.

Les agitateurs

A onze heures trente sont arrivés de Paris, délégués par la Confédération générale du Travail, le citoyenne Sorgues qu'on trouve partout où il y a du grabuge, et le député mineur Bouveri qui, bien que socialiste unifié et ami de M. Basly, vient prêter son concours au groupe anarchiste de Broutchoux, le pire ennemi du syndicat et de la cause des mineurs.

La citoyenne Sorgues et M. Bouveri ont pris aussitôt la tête d'un cortège de révolutionnaires que précédait un drapeau rouge cravaté de crêpe et sont allés faire une conférence à la Maison du Peuple.

Un référendum

On prête aux chefs du vieux syndicat, dont la puissance est à peine entamée par l'agitation du groupe anarchiste, dit Fédération syndicale des mineurs, l'intention d'organiser un référendum pour ou contre la grève.

On marcherait alors dans le sens de la majorité. Mais cette consultation ne pourrait, en tout cas, avoir lieu avant la semaine prochaine. Elle serait précédée de quelques conférences où l'on expliquerait aux mineurs la situation et où l'on commenterait les concessions des Compagnies.

A la Maison du Peuple

M. Basly violemment attaqué par la « citoyenne » Sorgues

La réunion tenue à la Maison du Peuple avait, comme toujours, assemblé les quinze cents fidèles sujets de Broutchoux. Les discours y ont été d'une extrême violence. La « citoyenne » Sorgues qui ne connaît pas le premier mot du travail des mines ne pouvait récolter un succès qu'en prononçant des tirades enflammées. Elle ne s'en est pas fait faute, insultant surtout M. Basly.

Les esprits se surexcitèrent aux paroles de haine et de menaces de l'oratrice.

La citoyenne Sorgues raconte sur le député de Lens, une histoire de dîner de Casimir Périer, de directeurs de mines et d'un écrivain parisien.

En terminant, elle invite les ouvriers à déserter le vieux syndicat et à adhérer tous au syndicat Broutchoux.

Broutchoux, après avoir déclaré que les mineurs ne doivent pas accepter le mode des primes, qui est un leurre, attaque l'organisation du vieux syndicat.

VIOLENTES BAGARRES

Charges de gendarmerie — Broutchoux arrêté

Quand la réunion fut terminée, les organisateurs furieux du dédain que le syndicat oppose à leurs violences proposèrent de se rendre en masse à la mairie où se tenait le Congrès des délégués chargés d'étudier les propositions des Compagnies.

Les esprits sont tellement surchauffés que la proposition est acceptée d'enthousiasme.

Deux mille cinq cents ouvriers se forment en cortège précédé d'une femme, la citoyenne Méresse, portant un drapeau rouge. On chante l'« Internationale » et on pousse de temps à autre les cris de : « A bas les vendus ! » à l'adresse de MM. Basly, Lamendin, Evrard, Beugnet, etc.

De la Maison du Peuple à la place de la Mairie la distance est rapidement franchie. On passe par la rue de la Gare, la rue Thiers, la rue de la Paix et la Porte d'Arras.

Là le cortège se heurte à des cordons de gendarmes à cheval et cherche à le rompre. Les gendarmes résistèrent au choc. Alors la foule devint houleuse et menaçante, poussant des cris divers et notamment : « Vive la Révolution ! A bas les vendus ! Huit heures ! Huit francs ! »

Une formidable poussée se produit, les chevaux de gendarmes se cabrent et les barrages sont rompus.

Les grévistes passent et envahissent la Grande-Place, se portant en face de l'Hôtel-de-Ville où les délégués commencent à délibérer.

Les cris de : A bas Basly ! A bas les vendus ! éclatent. On craint un moment que la foule ne pénètre dans l'Hôtel-de-Ville.

La gendarmerie charge alors avec beaucoup de modération sous les injures des révolutionnaires. L'avant-garde du cortège fut repoussée. Un gendarme à pied se lance courageusement vers un individu qui voulait le frapper avec la hampe du drapeau rouge, le lui arracha et lacère l'étendard.

Pendant plusieurs minutes il y eut des bagarres assez violentes, mais finalement force reste à la gendarmerie. Les abords de la place furent dégagés petit à petit.

Au cours de la bagarre, M. Broutchoux, qui se faisait remarquer par ses violences de parole et de gestes, a été arrêté pour rébellion à la gendarmerie.

Le violon municipal étant dans un sous-sol de la mairie, il a suffi d'ouvrir l'un des soupiraux qui y donnent de l'air et c'est par cette ouverture que Broutchoux et ses camarades arrêtés ont été introduits dans le violon.

La citoyenne Sorgues s'avança vers le lieutenant de gendarmerie et lui demanda l'élargissement du « camarade Broutchoux ». L'officier refusa catégoriquement regardant dédaigneux, les excentricités de Delzant, le secrétaire du syndicat des verriers d'Aniche, un des directeurs de la manifestation.

Pendant le Congrès

Le Congrès, cependant, avait ouvert sa séance dans une salle de la mairie sous la protection de cent gendarmes à cheval qui gardaient toutes les rues aboutissant à l'hôtel de ville. La foule, derrière les barrages, manifestait bruyamment. La nouvelle de l'arrestation de Broutchoux avait exaspéré ses camarades qui parlaient d'user de représailles sur les délégués mineurs à leur sortie du congrès.

Le Comité de la grève issu du groupe libertaire et avec lequel personne ne veut avoir de relation, télégraphie au ministre de l'intérieur, protestant contre les charges de gendarmerie, réclamant l'élargissement de Broutchoux et déclarent que sans cette mise en liberté il ne répondait plus de l'ordre.

Voici le texte de la dépêche :

Ministre Intérieur,
Paris.

Comité grève proteste contre charge de gendarmes sur manifestants et aussi contre arrestation Broutchoux, foule hostile, répondons pas situation, demandons sa mise en liberté immédiate.

FALEMPIN, PLOUVIER.

Le nombre des gendarmes qui cernaient la place fut augmenté, car la foule se grossissant de nombreux curieux, pouvait être évaluée à plus de trois mille personnes.

L'effervescence était telle que tous les magasins avaient clôturé leur vitrine.

Deux pelotons de dragons arrivent vers la rue Diderot, on les conspue et ils se retirent.

Le départ des prisonniers

Les congressistes délibèrent toujours à l'Hôtel-de-Ville, sous la protection des gendarmes.

Il est 5 heures. Des renforts de chasseurs à cheval sont dirigés vers la gare et la place de la République, se tenant prêts à partir à la moindre réquisition.

A 5 heures 10, une voiture pénètre dans la cour de l'Hôtel-de-Ville ; on fait sortir de la prison municipale M. Broutchoux et les trois grévistes arrêtés en même temps que lui.

Les quatre inculpés prennent place dans le véhicule qui, escorté de six gendarmes à cheval, part au galop vers la gare de Bully-Grenay, où à six heures et quart ils devaient prendre le train pour Béthune.

Les concessions repoussées

Le Congrès, après avoir voté par 171 voix contre 4 et 2 abstentions le texte d'un manifeste aux mineurs que nous publions plus loin, repousse à l'unanimité les concessions proposées par les Compagnies.

La sortie des délégués

Le moment redouté du service d'ordre est arrivé : les délégués vont sortir de l'Hôtel-de-Ville et la foule des révolutionnaires les attend derrière les barrages, de plus en plus menaçante.

Dès que les délégués apparaissent sur les marches de l'Hôtel-de-Ville, une clameur s'élève : « A bas les vendus ! A bas les voleurs ! »

Très calmes, très dignes et très courageux les délégués franchissent les barrages et se livrent à leurs ennemis vociférants. On leur met le poing sous le nez, on les injurie de plus belle.

Les violences

Arrivé au coin des rues Decrombecque et de la Porte d'Arras, MM. Cadot, vice-président, Beugnet, trésorier, Cordier, délégué de Carvin, et Serriaux, de Courrières, sont attaqués et frappés.

La gendarmerie arrive et protège la maison de M. Beugnet, où les membres du bureau du syndicat ont pénétré.

Les cris hostiles continuent plus violents encore, mais la partie saine de la population minière indignée par les violences des broutchouteux, leur tient tête et des bagarres éclatent en divers endroits.

Enfin, à six heures et demie, le calme semble rétabli.

MANIFESTE AUX MINEURS

Le Syndicat aux travailleurs de la Mine

Voici le texte du manifeste adressé aux mineurs par le syndicat :

Aux Travailleurs de la Mine

Camarades,

Depuis qu'une épouvantable catastrophe est venue jeter le deuil dans le monde des mineurs et depuis que les travailleurs ont décidé d'exiger des compagnies une légitime amélioration de leur sort, le bassin houiller en général et la ville de Lens en particulier offrent un spectacle nouveau dont nous avons le devoir de vous signaler la nature, le but et le danger.

Les délégués de votre Syndicat, régulièrement mandatés, entrent en rapport avec chaque section syndicale pour établir des cahiers de revendications des travailleurs : les délégués au Congrès, dont le passé est fait de vingt ans de dévouement patient à la cause des mineurs, s'efforcent d'arracher aux compagnies le maximum d'avantages en votre faveur.

Pendant ce temps des hommes s'efforcent à ameuter contre les travailleurs syndiqués une foule d'ouvriers qu'ils trompent par des calomnies répétées, et qu'ils enflamment par des promesses violentes et irréalisables.

Regardez contre qui leurs discours sont prononcés. Ce n'est pas contre les employeurs dont ils savent bien qu'ils font le jeu ; ce n'est pas contre les conditions actuelles du travail dont ils ignorent le premier mot, puisqu'ils n'ont jamais travaillé à la mine.

C'est contre les militants du Syndicat, qu'ils traitent de vendus, parce qu'ils se refusent à abandonner à leur envie les fonds de la défense ouvrière et syndicale.

C'est contre les députés dont l'intervention au Parlement vous a valu déjà des améliorations de toutes sortes dans les conditions de travail, les délégués mineurs, les caisses de retraites et de secours, etc..., etc...

C'est contre tous les délégués qui, depuis la grève de 1889 et même avant, ont été sans cesse sur la brèche pour l'organisation des houilleurs.

A bas les défenseurs des ouvriers, tel est le résumé de leurs discours [illegible]

Et pour tenter d'ameuter les travailleurs du bassin contre leur Syndicat, ils accusent tout le monde d'être vendu, eux qui ne travaillent jamais et dont on ignore les moyens d'existence.

Regardez maintenant quels sont ces gens et d'où ils viennent ; l'un est professeur sans emploi ; l'autre est verrier ; un autre est journaliste anarchiste ; le quatrième est anarchiste aussi et voleur par dessus le marché.

Aucun n'est du bassin houiller ; tous viennent de Paris ou d'ailleurs, sans être appelés par personne, avec de l'argent qui vient de quelqu'un pour semer la division ouvrière.

Dans des réunions où tout le monde, mineur ou non, peut assister, ils font voter des ordres du jour pour l'unité ouvrière ; et cette unité ils la préparent en jetant les insultes les plus perfides à l'adresse de ceux avec qui ils ont l'air de demander l'union.

Jugez-en d'ailleurs vous-même : ce matin mardi, sur une démarche spontanée du député Beavery, chargé par le groupe socialiste de venir travailler à l'unité, leur comité avait déclaré qu'il enverrait des délégués au congrès syndical pour solliciter une entente.

Et deux heures après, dans une réunion où ils accablaient d'outrages tous les membres du Congrès, ils décidaient d'envahir la mairie de Lens et de violenter le Congrès.

Camarades, voilà les faits.

Si vous n'y mettez une fin, on prévoit trop le résultat de ces violences. Ce sont les compagnies qui en profiteront.

Quant à nous, congrès du syndicat, nous repoussons du pied les injures qui partent de trop bas pour nous atteindre.

Nous répudions les violences de ces [illegible] de l'anarchie.

Nous déclarons que nous [illegible]